

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
 DÉPARTEMENT DU DOUBS  
 CANTON : Montbéliard-Ouest  
 ARRONDISSEMENT : Montbéliard  
 COMMUNE : BAVANS (25550)  
 N° INSEE : 25048

Tampon Sous-préfecture



N° 24/2015

Nos réf. : AT/HB/DB/MCR

**EXTRAIT DU REGISTRE  
 DES DÉLIBÉRATIONS  
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DATE DE CONVOCATION :**

01/04/2015

**DATE D’AFFICHAGE :**

09/04/2015

**NOMBRE DE CONSEILLERS :**

*En exercice : 27*

*Présents : 22*

*Votants : 27*

*Ayant donné procuration : 5*

*Absent excusé : 0*

*Absent : 0*

**OBJET :**

**RESTRUCTURATION ET  
 RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE DE LA  
 MAIRIE À BAVANS (DETR)**

**RÉSULTAT DU VOTE :**

- *Pour : 27*

- *Contre : 0*

- *Abstentions : 0*

L’an deux mil quinze le neuf avril à vingt heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de :  
 Madame Agnès TRAVERSIER, Maire

*Étaient présents :* TRAVERSIER Agnès, ATAR Nathalie, DURY Bernard, JELIC Céline, GRISEY David, MORANDINI-HENRICI Séverine, VILMINOT Pascal, BORNE Aurélien, FRANÇOIS Claudine, LALLAOUA Nora, LIPSKI Jean-Pierre, NOIROT Catherine, SEGAUD Grégoire, DELMARRE Véronique, GLAB Grégory, GROSJEAN Aline, MÉRAUX Jocelyne, MAKSOUD Mourad, CLAUDON Pierre, RADREAU Sophie, MORASCHETTI Élisabeth, LOUYS Jean-Pierre.

*Étaient représentés :* GIRARD Jean-Claude, MULLER-FRAS Stéphanie, BEDEZ Christian, GORGULU Alpay, PLANÇON Aurélie.

**Procurations données :**

GIRARD Jean-Claude a donné procuration à ATAR Nathalie,  
 MULLER-FRAS Stéphanie a donné procuration à DELMARRE Véronique,  
 BEDEZ Christian a donné procuration à LIPSKI Jean-Pierre,  
 GORGULU Alpay a donné procuration à DURY Bernard,  
 PLANÇON Aurélie a donné procuration à JELIC Céline.

Monsieur Jean-Pierre LIPSKI est nommé secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal de Bavans, sur proposition de Madame le Maire, par 27 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 abstention :

- sollicite la participation de l’État au titre des fonds DETR,

- s’engage à réaliser et à financer des travaux concernant **la Restructuration et le réaménagement de la rue de la Mairie à Bavans** dont le montant s’élève à 127 270,00 € HT soit 152 724,00 € TTC,

- se prononce sur le plan de financement prévisionnel suivant: (montants en € TTC) :

▪ Fonds propres de la commune en fonction des participations attendues:	61 089,60 €
▪ Emprunts:	0.00 €
▪ Subvention DETR	45 817,20 €
▪ Autre financeur public PMA	45 817,20 €

- sollicite en conséquence le soutien financier de l’État,

- dès la complétude du dossier, demande l’autorisation de commencer les travaux avant intervention de la décision de subvention,

- s'engage à réaliser les travaux dans les deux ans à compter de la date de notification de la décision attributive de subvention.

Fait et délibéré à Bavans, le 09/04/2015  
Ont signé au registre tous les membres présents.  
Pour extrait conforme



DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE  
Transmise à la Préfecture le 09/04/2015  
Publiée le 09/04/2015  
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME  
Le Maire

